

Le 17 septembre 2015

Privatisation et déréglementation du service postal

Les élections en cours sont l'occasion d'agir pour préserver nos emplois, protéger le service postal dans les collectivités et nous opposer à sa privatisation ou à sa déréglementation.

Seuls quelques pays ont privatisé leur service postal public. D'autres, plus nombreux, ont opté pour une déréglementation complète du secteur postal.

Si Postes Canada était privatisée, elle n'aurait plus à tenir compte de l'intérêt public. Son objectif premier serait de réaliser des profits et non de fournir des services, comme le fait le service postal public.

Si Postes Canada était déréglementée, les entreprises privées pourraient lui livrer concurrence dans le lucratif marché de la poste-lettres, mais elles ne seraient pas nécessairement tenues de fournir un service universel comme le fait le service postal public. La crise financière qui résulterait de la perte de volumes et de revenus au profit des entreprises rivales affecterait la capacité de Postes Canada à assurer la prestation de services à la population. De plus, Postes Canada serait moins en mesure de verser de bons salaires et avantages sociaux aux travailleuses et travailleurs des postes et d'améliorer leurs conditions de travail.

Voici la position du Parti conservateur au pouvoir et celle des autres principaux partis à propos de la privatisation et de la déréglementation du service postal public.

Gouvernement conservateur :

Lisa Raitt, ministre responsable de Postes Canada, n'a pas répondu à notre demande d'information concernant les politiques et les positions du Parti conservateur sur la privatisation et la déréglementation du service postal. Toutefois, elle a nié publiquement toute intention de la part du gouvernement de privatiser Postes Canada avant d'ajouter : « Avant de privatiser quelque chose, il faut démontrer aux investisseurs qu'ils auront un retour sur leur investissement. Ce n'est pas un argument qu'on peut faire quand on parle de la Société canadienne des postes. Selon son mandat, elle doit être autosuffisante. Elle ne l'est pas. »

Des documents obtenus grâce à une demande d'accès à l'information laissent entendre que le premier ministre Harper envisage de privatiser Postes Canada. Peu de temps avant que Postes Canada annonce des hausses spectaculaires du prix du timbre et des changements en profondeur au service postal public, le premier ministre Harper avait commandé une étude sur la privatisation du service postal public dans

d'autres pays, comme la Royal Mail en Grande-Bretagne. Le STTP a écrit trois lettres au premier ministre lui demandant de donner à la population et aux travailleurs et travailleuses des postes la garantie que son gouvernement n'avait aucune intention de privatiser ou de déréglementer Postes Canada, mais en vain.

En 2010, le gouvernement conservateur a partiellement déréglementé Postes Canada en lui retirant son privilège exclusif sur la livraison de la poste-lettres du régime international. Postes Canada maintient un privilège exclusif sur le traitement des lettres du régime intérieur.

Bloc Québécois : Le Bloc s'oppose à la privatisation et à la déréglementation de Postes Canada.

Parti vert : Le parti s'oppose à la privatisation et à la déréglementation de Postes Canada.

Parti libéral du Canada : Le parti s'oppose à la privatisation du service postal public.

Nouveau Parti démocratique : Le NPD s'oppose à la privatisation et à la déréglementation de Postes Canada.

Que pouvez-vous faire?

Demandez aux candidates et candidats de votre circonscription ce qu'ils pensent de la privatisation et de la déréglementation de Postes Canada.

Votez pour une candidate ou un candidat qui appuie le service postal public, et non la privatisation et la déréglementation.

Solidarité,



Mike Palecek
Président national

2011-2015 / Bulletin n° 032
/bk sep 225 ab scfp 1979

